



Enlèvement interdiction bancaire

Par **gourdol**, le **31/05/2008 à 11:46**

la banque m'a mit interdit bancaire car il ya des chèque qui ce sont présenter sur un compte que la banque ma cloturer en decembre 2007 j'ai tout rendu à la banque en regardant bien qu'il n'y avait plus de chèque encourrnnquand j'ai appeler la banque celle ci m'a dit les n° des cheque et je me suis rendu compte qu'il sagisser d'une formule de chèque auquel j'avais faite une opposition de perte en 2003 il ne veulent pas m'enlever l'interdiction bancaire et de plus je n'ai reçu q'un courrier simple me dissant que j'etais interdit bancaire pour moi il sont fautif rnquelle recourt

Par **novice43**, le **31/05/2008 à 12:33**

Bonjour,rnrnRendez vous auprès de la Banque de France car ce sont eux qui constatent les incidents de paiements bancaires. Voyez dans un premier temps, les conseils qu'ils peuvent vous donner.rnrnCordialement,